



Réunion commission finance du 06 juillet 2021 à 15h00 en visio Teams.

Présents : Evelyne HORNAERT
Denis SIBOUT
Jimmy SUZANNE

Utilisation et répartition des aides :

1. 13 200€ : Aide exceptionnelle de la ligue vers les comités au prorata du nombre de licences traditionnelles au 15 juin 2021. Au total pour les 5 départements c'est 80 300€.
2. 1 500€ ANS soutien aux clubs.
3. Soit au total 14 700€.

Au 15 juin 2021, le comité départemental de l'Eure comptait 1134 licenciés.

Ce qui fait par licence 12.96€ arrondi à 13€ soit au total 14 742€.

Une diffusion sera faite sur le site, dans la boîte à outils « Dirigeants » et « Licenciés » ainsi qu'une lettre explicative jointe aux chèques et un mail sera envoyé aux dirigeants de clubs.

Cette note explicative sera rédigée par Evelyne et Denis se chargera de l'envoi des chèques accompagnés de la lettre explicative.

Concernant les tarifs 2021-2022 : voir la CADM 2021-2022.

- Le prix des licences traditionnelles a été « gelé ». Pas d'augmentation.
- Le coût des licences promotionnelles a été fixé à 14.40€ pour les V/S/J. (7.40€ pour la FTT et 7.00€ pour le département)
- Licences promotionnelles pour les catégories C/M/B/P = 6.60€ (3.50€ pour la FTT et 3.10€ pour le département)

Fin de la réunion à 16h00.